



**Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Transcription de la séance ordinaire du 15 juin 2021
tenue par visioconférence à compter de 17h30**

Étaient présents

Madame Sonia Fontaine	Mairesse, municipalité de Pointe-Calumet
Madame Sonia Paulus	Mairesse, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx	Maire, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Monsieur Michel Mendes	Conseiller, ville de Deux-Montagnes (en remplacement du maire Denis Martin)

Formant le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sonia Paulus

Étaient également présents

Monsieur Patrick Denis	Directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Monsieur Yvon Lemelin	Directeur administratif de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et secrétaire-trésorier du conseil d'administration

(Sonia Paulus) Alors bonsoir et bienvenue à cette séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes qui est tenue exceptionnellement par visioconférence, le mardi 15 juin 2021 à 17h30.

(Sonia Paulus) OK, alors on va passer à l'adoption au point numéro 1 – L'adoption de l'ordre du jour. Alors qui propose?

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Sonia Paulus) Oui. Qui l'appuie?

(Benoit Proulx) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Le point numéro 2... Évidemment, l'ordre du jour avec la modification quant au point 4.7, hein, OK?

(Benoit Proulx) **confirmation avec un son**

(Sonia Paulus) Alors, le point numéro 2. 2.1 – Adoption des procès-verbaux.

(Michel Mendes) Moi-même, Michel.

(Sonia Paulus) OK. Proposé par. Appuyé par?

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Sonia Paulus) Point numéro 3 – Autorisation des comptes à payer. Qui le propose?

(Benoit Proulx) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Michel Mendes) Michel.

(Sonia Paulus) 4 – Les résolutions. Alors 4.1 – Renouvellement de l'entente relative au prêt de service de policier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes à la Sûreté du Québec affecté à l'Escouade régionale mixte de la Rive-Nord. Qui le propose?

(Benoit Proulx) Je vais le proposer.

(Sonia Fontaine) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) 4.2 – Assistance dans la gestion du capital humain. Qui le propose?

(Benoit Proulx) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Michel Mendes) Michel.

(Sonia Paulus) 4.3 – Renouvellement du contrat à la Ville de Saint-Eustache pour la fourniture d'un service de support. Alors, qui le propose?

(Benoit Proulx) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) Alors moi, je vais demander le vote. Alors...

(Benoit Proulx) Donc moi, je vote « pour ».

(Michel Mendes) Michel, je vote « pour ».

(Sonia Fontaine) Moi, j'aimerais avoir une discussion avec monsieur Martin peut-être avant de l'adopter. On ne sait pas...

(Sonia Paulus) Alors moi, je vote « contre ».



(Benoit Proulx) À ce moment-là, c'est quoi, là, dans nos règles? Là c'est deux « pour », deux « contre ».

(Sonia Paulus) OK, mais on a l'obligation de voter, je crois.

(Benoit Proulx) Oui.

(Sonia Paulus) Si ma mémoire est bonne?

(Yvon Lemelin) Oui. Madame Fontaine, vous votez « pour »? Vous votez « contre »?

(Sonia Fontaine) Je vais voter « contre ».

(Yvon Lemelin) OK. En vertu du fonctionnement, ça doit être refait seulement à la prochaine assemblée.

(Sonia Paulus) D'accord. Alors, on le reporte au mois prochain. C'est beau.

(Yvon Lemelin) Parfait.

(Sonia Paulus) En 4.4 – Entente de partage des ressources pour le développement des applications *BeeOn*. Alors, qui le propose?

(Benoit Proulx) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) OK. Alors moi, je vais demander le vote. Alors, monsieur Proulx?

(Benoit Proulx) Moi, je vote « pour » pour le principe d'aller de l'avant. Et puis, pour ce qui est de l'entente à intervenir, bien, on pourra... Donc en deux étapes : donc je suis d'accord pour le principe de commencer, d'aller de l'avant dans l'échange de partage d'information, et puis pour l'entente, je vais attendre au mois d'août quand on sera tous ensemble et qu'on aura peut-être apporté des modifications à l'entente. Donc, je vote « pour ».

(Sonia Paulus) Monsieur Mendes?

(Michel Mendes) Je vote « pour », les mêmes conditions que monsieur Proulx.

(Sonia Paulus) OK, madame Fontaine?

(Sonia Fontaine) Je vote « pour » aussi, mais avec les modifications qu'on a demandées un peu plus tôt.

(Sonia Paulus) Et moi, je vais voter « contre ». Alors c'est adopté à l'unanimité. À la majorité, excusez.

(Sonia Paulus) OK, alors 4.5 – Motion de félicitations pour le départ à la retraite de monsieur Martin Bérubé. Alors, qui? Je vais le proposer et ça va être unanime. Tout le monde est d'accord?

(Michel Mendes) Oui.

(Benoit Proulx) Oui.

(Sonia Fontaine) Parfait.

(Sonia Paulus) 4.6 – L'embauche d'un policier permanent, à savoir la policière Laurence De Ladurantaye. Qui le propose?

(Sonia Fontaine) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) OK, non, mais je vais faire comme tout à l'heure. Je vais le proposer, moi, et ce sera à l'unanimité. Qu'est-ce que vous en pensez?

(Michel Mendes) Oui.

(Benoit Proulx) Oui.

(Sonia Paulus) OK.

(Sonia Paulus) 4.7 – Alors, ça va être pour l'embauche, de monsieur, du policier Gabriel Moreau. Alors, je vais le proposer et ça va être adopté à l'unanimité. Tout le monde est d'accord avec ça?

(Benoit Proulx) Oui.

(Sonia Fontaine) Oui.

(Sonia Paulus) Et la période de questions. Est-ce qu'on a eu des questions qui sont du public?

(Patrick Denis) Aucune question recensée.

(Sonia Paulus) OK.

(Sonia Paulus) Alors, on va procéder à la levée de l'assemblée. Qui propose la levée?

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Michel Mendes) Michel.

(Benoit Proulx) Je seconde.

(Yvon Lemelin) Qui?

(Benoit Proulx) Monsieur Mendes.

(Yvon Lemelin) OK.

(Michel Mendes) Merci.



(Sonia Paulus) Alors, merci beaucoup et bonne soirée.

(Benoit Proulx) Merci.

(Sonia Fontaine) Merci, au revoir.

(Patrick Denis) Parfait, bonne soirée.

(Yvon Lemelin) Madame Paulus, pardon, je vous envoie les chèques demain, comme d'habitude?

(Sonia Paulus) Oui.

(Yvon Lemelin) OK, parfait.

(Sonia Paulus) Merci, au revoir.

*Transcription effectuée par Mylène Patenaude, adjointe à la direction de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes,
approuvée par la direction*